

Luxembourg, le 30 mai 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement:

« C'est un fait que certaines stations d'épuration communales sont à l'origine de micropollutions causées par des médicaments, des produits phytopharmaceutiques, de soins corporels ou de nettoyage, faute d'équipement d'une phase de traitement adaptée. Afin de pouvoir estimer l'envergure de cette problématique il est stipulé à la page 85 du plan de gestion des districts hydrographiques du Rhin et de la Meuse (parties luxembourgeoises) que durant les années 2015 et 2016 une étude afférente serait réalisée. Cette étude devrait définir les stations d'épurations qui pourront éventuellement être équipées d'une quatrième phase de traitement et proposer des solutions afin de combattre la pollution à la source.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame le Ministre de l'Environnement :

- *Est-ce que cette étude a été réalisée ou est en cours de réalisation?*
- *Dans l'affirmative, est-ce que des conclusions sont déjà connues?*
- *Quel est l'impact des micropolluants sur la qualité des eaux en général? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu